

Madame,
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 01 juillet 2024 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 24 avril 2024 - Achat de pièces mécaniques et d'accessoires - Tarifs 2024-2027 (3 ans) - Approbation de l'attribution.**
2. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 08 mai 2024 - Étude de l'ameublement du nouveau centre administratif intégré (CAI) à Fleurus et fourniture du nouveau mobilier - Approbation de l'attribution.**
3. **INFORMATION - Rapport de mission - Participation d'une délégation fleurusienne à la troisième rencontre transnationale à Grenade en ESPAGNE, dans le cadre du projet européen URBACT.**
4. **Régie Communale Autonome de Fleurus - Désignation d'un Administrateur en remplacement d'un Administrateur démissionnaire - Décision à prendre.**
5. **Accord-cadre de fournitures ayant pour objet la livraison de matériel électrique en deux lots de TIBI - Approbation de l'adhésion effective à l'accord-cadre - Décision à prendre.**
6. **PATRIMOINE - Convention de commodat entre la Ville de Fleurus et la S.C.R.L. "Mon Toit Fleurusien", sur les espaces verts (terrains et venelles) - Approbation - Décision à prendre.**
7. **PATRIMOINE - Vente, de gré à gré, du Foyer culturel de LAMBUSART, avec appel à projet - Décision à prendre.**
8. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Benoit WANUFEL (McPoppies), dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans et des Producteurs locaux, qui se tiendra les 05 juillet 2024, 02 août 2024 et 06 septembre 2024, au Château de la Paix à FLEURUS - Approbation - Décision à prendre.**
9. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur William GILSON (GL Design), dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans et des Producteurs locaux, qui se tiendra les 05 juillet 2024, 02 août 2024 et 06 septembre 2024, au Château de la Paix à FLEURUS - Approbation - Décision à prendre.**

10. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Michel GODEFROID (Mich et ses délices), dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans et des Producteurs locaux, qui se tiendra les 05 juillet 2024, 02 août 2024 et 06 septembre 2024, au Château de la Paix à FLEURUS - Approbation - Décision à prendre.**
11. **SPORTS - Convention de mise à disposition du GAME TRUCK de l'Observatoire de la Santé du Hainaut, dans le cadre de l'organisation du Tour de Wallonie 2024 - Décision à prendre.**
12. **C.P.A.S. – Modifications du Statut pécuniaire et du Règlement Organique portant dispositions pécuniaires – Approbation – Décision à prendre.**
13. **C.P.A.S. de Fleurus – Compte de l'exercice 2023 – Approbation – Décision à prendre.**
14. **Facture PHARMACIE TAILLIS-PRE - Application article 60 RGCC - Décision à prendre.**
15. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Brye – Modification budgétaire n° 1 - Exercice 2024 - Décision à prendre.**
16. **Fabrique d'église Saint-Joseph du Vieux-Campinaire à Fleurus – Compte 2023 – Décision à prendre.**
17. **Taxe sur le changement de nom – Décision à prendre.**
18. **ENSEIGNEMENT – Octroi de 24 périodes supplémentaires, au niveau fondamental et 06 périodes supplémentaires, pour l'enseignement artistique, à horaire réduit, à charge communale, pour l'année scolaire 2024/2025 – Décision à prendre.**
19. **Centre Récréatif Aéré d'Été 2024 - Convention à conclure entre la Ville de Fleurus et l'Athénée Royal Jourdan - Approbation - Décision à prendre.**
20. **Elections du 13 octobre 2024 – Affichage électoral – Ordonnance de police – Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

21. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'institutrice primaire du 26 août 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 24 P/S – Décision à prendre.**
22. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'institutrice primaire du 26 août 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 24 P/S – Décision à prendre.**
23. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de maître d'éducation physique, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 10 P/S – Décision à prendre.**
24. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'instituteur primaire, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 24 P/S – Décision à prendre.**
25. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la fin de fonctions, au 05 juin 2024, à raison de 12 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**

26. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 06 juin 2024 au 05 juillet 2024, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
27. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de piano, à raison de 04 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 – Décision à prendre.
28. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur d'accompagnement de piano, à raison de 04 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 – Décision à prendre.
29. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de guitare, à raison de 06 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 – Décision à prendre.
30. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur d'écriture et analyse, à raison de 02 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 – Décision à prendre.
31. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de chant, à raison de 04 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 – Décision à prendre.
32. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur d'histoire de la musique, à raison de 01 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 – Décision à prendre.
33. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de percussions, à raison de 06 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 – Décision à prendre.
34. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de formation pluridisciplinaire, à raison de 04 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 – Décision à prendre.

FLEURUS, LE 19/06/2024

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Laurent MANISCALCO



Le Bourgmestre,

Loïc D'HAeyer